

DOSSIER D'ADMISSION POUR NOS ACTIONS DE FORMATIONS

Tous les dossiers doivent nous parvenir au moins 2 semaines avant le début des actions de formations à cause des délais de traitements (sélections, devis, financement, convocations)

Descriptif de l'analyse de la demande de formation

Analyse de la demande de formation en fonction de :

- De la pertinence du projet
- Du recueil des attentes
- Du profil du candidats
- De la motivation à l'exercice du métier

Conditions d'accès aux actions de formations

Publics

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnel
- Formateurs internes ou indépendants dans un processus de professionnalisation pour être certifiés

Prérequis :

Pour être admis en formation, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- ✓ Disposer des qualifications (niveau IV minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau V
- ✓ Disposer des qualifications (niveau 4 minimum), savoirs et aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 5,
- ✓ Disposer d'une expérience professionnelle de 3 années minimum, dans un même secteur d'activité (ceci impliquant la maîtrise de points techniques spécifiques), ou dans les secteurs de l'orientation, l'accompagnement, l'enseignement des savoirs de base.

Accessibilité :

Les formations en ligne sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos solutions formations sont hébergées sur la plateforme **LMS Moodle** qui est automatiquement inclusif (facilite

l'accessibilité des personnes en situation de handicap). Tous nos modules sont conformes aux règles de l'**inclusion numérique**.

Si vous avez des demandes particulières concernant l'accessibilité de nos parcours de formations en fonction de votre situation d'handicap n'hésitez pas à nous contacter.

Phase 1 : Candidater/Critère d'éligibilité/pièces à fournir

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Curriculum Vitae
- ✓ Diplômes, Titres,
- ✓ Certificats de travail
- ✓ Attestation de formation
- ✓ Présenter un projet professionnel validé par un professionnel de l'orientation.

Nb : les candidats ayant obtenu un CCP pourront intégrer le dispositif sur justificatif officiel de la validation.

phase 2 : Entretien d'admission

L'exercice du métier exige de faire preuve d'excellentes capacités relationnelles, d'adaptabilité, de stabilité émotionnelle. Ces aptitudes seront évaluées lors de l'entretien de positionnement.

Modalité de sélection des candidats

1. Sans expérience professionnelle.

- Présentation du projet du candidat
- Entretien de motivation : évaluer la pertinence du projet du candidat et son appétence pour le métier.
- Analyse des besoins/formulaire de recueil des attentes
- Synthèse de l'entretien
- Proposition de parcours de formation (programme, Devis, contrat, CGV)

2. Demande de modularisation.

- Entretien de motivation : évaluer le projet du candidat et son appétence pour le métier.
- Mise en situation : présentation d'une animation (programme de formation, déroulé pédagogique, animer une séance).
- Entretiens techniques : grille d'évaluation (Préparer et animer une séance : dossier technique hébergé sur Moodle).
- Analyse des besoins/formulaire de recueil des attentes

- Synthèse de l'entretien : bilan du positionnement (grilles d'évaluation +synthèse)
 - Proposition de parcours de formation (programme, devis, contrat, CGV)
-